

*Développement
économique, Innovation
et Exportation*

Québec



**CRITÈRES D'ÉVALUATION
DE LOGICIELS POUR
LES PME MANUFACTURIÈRES**

**Développement
économique
et régional**

Québec 

Direction du développement des entreprises et des affaires

Préparé par Denis Girard
Conseiller en gestion

Publié par la Direction des communications : avril 1994

Réédité par la Direction des relations avec les clientèles : janvier 2003

Actualisé : juillet 2003

Imprimé : juillet 2001

Numéro de document : 1312

Toute reproduction de ce document est autorisée avec mention de la source

L'emploi du genre masculin pour désigner des personnes, des titres et des fonctions se fait sans discrimination et n'a pour but que de faciliter la lecture du texte.

REMERCIEMENTS

En tant que chargé de projet, je tiens à remercier d'abord **M. Jean-Marc Bouchard** qui a collaboré activement au développement d'une première liste de critères. Je remercie également **M. Michel Lapointe**, du ministère du Développement économique et régional, qui a pris la relève de M. Bouchard, les autres conseillers de la Direction du développement des entreprises et des affaires qui y ont participé, et plus particulièrement les conseillers de **l'équipe de comptabilité de gestion** pour leur importante contribution.

Merci également au personnel de soutien pour l'aide apportée à la préparation de ce document.

Denis Girard

AVANT-PROPOS

Depuis une quinzaine d'années, l'informatique s'est taillée une place importante parmi les moyens dont disposent les dirigeants d'entreprises pour soutenir leurs efforts. Elle les assiste dans l'amélioration de l'efficacité des opérations quotidiennes, leur offre un meilleur soutien à la gestion et les aide à prendre les meilleures décisions possible.

Pendant qu'elle devenait un élément stratégique dans l'évolution des grandes entreprises, l'informatique s'est transformée au fil des ans pour devenir de plus en plus accessible aux entreprises de taille moyenne, puis de petite taille. Cette évolution s'explique par une baisse importante du coût des équipements, associée à une augmentation constante de leurs performances ainsi qu'à l'accessibilité accrue à des logiciels faciles d'accès et pouvant répondre à des besoins diversifiés.

Si certaines PME manufacturières ont su tirer profit de cette évolution pour soutenir les fonctions administratives et commerciales dans leur entreprise, d'autres entreprises ont préféré reporter à plus tard une transition devant laquelle elles sont ambivalentes : l'informatique apporte-t-elle vraiment tous les avantages qu'on lui attribue, et ce, sans que les coûts ne dépassent de façon importante les budgets prévus, comme l'ont vécu tant d'entreprises? Si on doit s'y mettre, cela étant de plus en plus le cas, comment s'assurer de ne pas se créer un problème plus grand que celui auquel on veut remédier?

De fait, le choix d'un logiciel adéquat pose souvent des problèmes importants aux intéressés. Dans le but de faciliter ce choix, les conseillers de la Direction du développement des entreprises et des affaires (DDEA), du ministère du Développement économique et régional du gouvernement du Québec, ont développé une liste d'énoncés qui, après révision et adaptation, peuvent être utilisés comme critères de base lors de l'évaluation de logiciels de comptabilité de gestion appropriés à une PME manufacturière.

Cette liste, qui est loin d'être exhaustive, sera à notre avis très utile pour les petites entreprises qui en sont à leur première informatisation. Elle pourra aussi servir aux entreprises qui doivent se réinformatiser et qui, dans les deux cas, devront la compléter en y ajoutant d'autres critères et fonctionnalités désirés.

TABLE DES MATIÈRES

MÉTHODOLOGIE	6
CRITÈRES GÉNÉRAUX	7
CRITÈRES SPÉCIFIQUES POUR LA GESTION MANUFACTURIÈRE	8
CRITÈRES POUR LE GRAND-LIVRE ET LES ÉTATS FINANCIERS	9
CRITÈRES POUR LE MODULE « PAIE »	9
CRITÈRES POUR LA GESTION DES STOCKS	10
CRITÈRES POUR LE MODULE « VENTES »	11
AUTRES CRITÈRES	11
TABLEAU (modèle)	12

MÉTHODOLOGIE

Dans les pages qui suivent, vous trouverez une liste de critères accompagnée de qualificatifs suggérés. Il est recommandé que les dirigeants d'entreprises examinent chacun des critères pour, soit les retenir tels quels, soit les adapter, en retrancher ou en ajouter selon leurs propres besoins.

Comme on peut le constater, ils sont regroupés sous différents thèmes tels que : critères généraux, critères pour le module paie, etc. de façon à en faciliter l'utilisation.

De plus, nous avons inclus, dans la dernière colonne de chacun des tableaux, un qualificatif précisant l'importance du critère, soit « **E** » pour essentiel, « **I** » pour important et « **S** » pour souhaitable. Évidemment, les dirigeants pourront réviser chacun des qualificatifs et les changer au besoin.

Il est suggéré, lorsque cela est possible, de faire remplir les colonnes « **OUI** », « **NON** » et « **RÉF** » par les fournisseurs de logiciels. La colonne intitulée « **RÉF** » sert au fournisseur à identifier une note explicative se rapportant à un critère donné, qu'il fournira avec sa soumission.

Vous trouverez à la fin de ce document, un modèle de tableau que vous pourrez photocopier pour ajouter d'autres critères ou fonctionnalités désirés au besoin.

Bien que nous soyons assurés de l'utilité de ce document, il n'est qu'un élément dans le processus menant au choix d'une solution. En plus d'évaluer le logiciel, il faut s'assurer que la firme qui le distribue pourra vous fournir un service adéquat après l'acquisition.

CRITÈRES GÉNÉRAUX

		O U I	N O N	RÉF	E S S E N T I E L
1	Les sous-systèmes ou les modules doivent former un <u>système intégré</u> : une seule entrée de données doit être utilisée pour inscrire la transaction dans tous les modules concernés du système. Par exemple : l'encaissement doit être enregistré à «banque» et à «comptes clients» au grand livre (G/L) ainsi qu'à l'auxiliaire des comptes clients.				E
2	Toute transaction traitée doit être inscrite dans le ou les journaux concernés : toute transaction doit laisser une trace comptable.				E
3	Le logiciel prévient toute mise à jour d'entrées qui ne balancent pas.				E
4	Le logiciel existe en version simple usager.				S
5	Le logiciel existe en version multi-usagers.				S
6	Le logiciel permet la tenue de livres de plusieurs compagnies.				S
7	Le logiciel permet le transfert de données vers un chiffrier électronique.				S
8	Le logiciel permet le transfert de données vers un système de base de données.				S
9	Un générateur de rapport est disponible.				S
10	Le logiciel est flexible pour la fermeture de périodes et de fin d'année (pouvoir travailler dans une période sans que la ou les périodes précédentes soient fermées).				E
11	Des transactions peuvent être effectuées dans toutes les périodes précédentes de l'année en cours (avec des contrôles restrictifs).				E
12	Des transactions peuvent être effectuées dans toutes les périodes de l'année précédente (avec des contrôles très restrictifs).				S
13	Le logiciel comporte un système de protection d'accès aux modules d'applications et aux fichiers.				S
14	Le logiciel permet d'obtenir facilement au choix sur écran ou sur papier de toutes les informations disponibles.				S

Note : **Réf :** Inscrire une référence d'une note explicative se rapportant à un critère donné
E : **Essentiel**
I : **Important**
S : **Souhaitable**

CRITÈRES SPÉCIFIQUES POUR LA GESTION MANUFACTURIÈRE

		O U I	N O N	RÉF	E I S
1	Pour les entreprises utilisant de la matière première, il est possible de déduire des composantes et des matières premières sans facturation, pour les affecter à des produits en cours et/ou des produits finis.				E
2	À partir du relevé d'utilisation du temps des employés, le coût de la main-d'oeuvre est imputé, soit à des produits en cours, soit à des comptes du grand-livre.				E
3	Le système permet de comparer les données réelles avec les données standards ou un estimé en quantités et en valeurs.				I
4	Pour les entreprises utilisant de la matière première, le coût du matériel, de la main-d'oeuvre directe et d'autres frais variables peut être imputé aux produits en cours ou aux produits finis.				E
5	À partir d'un formulaire, le coût du matériel est imputé soit à des produits en cours, soit à des comptes du grand-livre.				E
6	Le logiciel permet la conciliation entre le temps payé et le temps imputé.				I
7	Le logiciel supporte plusieurs centres de coûts par bon de production.				E
8	Le logiciel supporte plusieurs centres de coûts par service, poste de travail, opération, etc.				S
9	Lorsque les activités de production s'étendent sur plusieurs semaines ou périodes, le logiciel permet d'extraire de l'information sur ces activités regroupées par période, bon de production, service, poste de travail, etc.				S
10	Une liste de l'état d'avancement des commandes d'usines est disponible.				S
11	Une liste des commandes clients en retard est disponible.				S
12	Le logiciel permet la gestion de nomenclatures des produits fabriqués :				
	- recettes de fabrication à un seul niveau;				E
	- recettes de fabrication à plusieurs niveaux : sous-assemblages.				S
13	Le logiciel permet la gestion de gammes de produits.				S
14	Un rapport de l'efficacité des employés est disponible.				S

CRITÈRES POUR LE GRAND-LIVRE ET LES ÉTATS FINANCIERS

		O U I	N O N	RÉF	E I S
1	Le nombre de comptes du grand-livre dépasse 1 000.				S
2	La charte de compte est à niveaux multiples.				I
3	Le logiciel permet de faire la conciliation bancaire.				S
4	Des régularisations peuvent être générées automatiquement.				S
5	Certaines régularisations peuvent être renversées automatiquement.				S
6	Un module de saisie de budget d'opération existe.				I
7	Le module de budget d'opération couvre au moins trois ans.				S
8	Le logiciel permet la compilation d'un budget de vente en unités et en dollars.				S
9	Un module de budget de caisse existe.				S
10	Les états financiers sont indépendants de la charte des comptes.				I
11	Les états financiers permettent de comparer les données réelles avec le budget par période, de façon cumulative.				I
12	Le logiciel produit des états financiers à niveaux multiples.				I

CRITÈRES POUR LE MODULE « PAIE »

		O U I	N O N	RÉF	E I S
1	Le logiciel réalise la paie québécoise.				E
2	Le logiciel traite la paie pour les autres provinces.				S
3	Le logiciel émet les relevés de cessation d'emploi.				I
4	Le logiciel émet les relevés d'impôt.				E
5	Le logiciel effectue le calcul automatique des vacances courues.				S
6	Le logiciel traite différents types de paie (hebdomadaire, aux deux semaines, mensuelle, horaire, etc.).				I
7	Le logiciel calcule les remises gouvernementales.				I

CRITÈRES POUR LA GESTION DES STOCKS

		O U I	N O N	RÉF	E I S
1	Le logiciel permet la gestion des différents types de stocks :				
	• matières premières (fabrication ou revente);				E
	• composants ou produits en cours (fabrication ou revente);				I
	• produits finis (fabrication ou revente).				I
2	Le logiciel permet d'inscrire au moins 5 000 éléments d'inventaire. Sinon, le nombre maximum est de combien?				S
3	Les stocks peuvent être évalués selon les méthodes suivantes :				
	• valeur moyenne;				S
	• dernier coût (achat);				S
	• coût standard;				I
	• coût réel (ex.: 5 unités XYZ dont 2 unités à 3 \$ et 3 unités à 4 \$).				E
4	Les stocks peuvent être déduits selon la méthode :				
	• premier entré, premier sorti (FIFO);				E
	• valeur moyenne;				S
	• dernier entré, premier sorti : (LIFO).				S
5	Le logiciel enregistre le prix de vente et le prix coûtant lors d'une vente.				E
6	Le logiciel gère des unités de mesure différentes à l'achat et à l'utilisation.				S
7	Le logiciel permet la gestion de prise d'inventaire physique avec ajustement des écarts existants avec des contrôles restrictifs.				S
8	Le logiciel permet de comparer le niveau d'inventaire avec une quantité minimum.				S
9	Le logiciel permet de calculer la rotation des stocks.				S
10	Pour chaque item en stock, au moins deux champs de description existent (ex. : un en français, un en anglais).				S
11	Le logiciel permet de corriger le coût inscrit lors de la réception des marchandises lorsque la facture d'achat devient disponible à l'entrée des comptes à paier.				S
12	Le logiciel permet la gestion des stocks par famille, sous-famille, etc.				I
13	Le logiciel gère plusieurs entrepôts.				S

CRITÈRES POUR LE MODULE « VENTES »

		O U I	N O N	RÉF	E I S
1	Un module d'aide à la préparation de soumissions existe.				S
2	Un module de gestion des soumissions existe.				S
3	Un module de prise de commandes et de facturation existe.				I
4	Un module de statistiques de vente versus le budget et l'année antérieure existe (par région, client, produit, etc.)				I
5	Un module de statistiques de profitabilité existe (par région, client, produit, etc.)				I
6	Un module de gestion de liste de prix existe.				S
7	Le logiciel gère les quantités en souffrance ("B/O").				S
8	Une liste des commandes ouvertes par produit, client et date existe.				I
9	Un module de gestion clients existe.				S
10	Un module de statistiques des commandes reçues (demande totale) versus les livraisons réalisées en unité et en dollar existe.				S

AUTRES CRITÈRES

		O U I	N O N	RÉF	E I S
1	Un module de gestion des comptes à recevoir existe.				E
2	Un module de gestion de comptes à paier existe.				E
3	Un module de gestion des commandes d'achat permet de comptabiliser des réceptions pour un projet spécifique ou pour un compte au grand-livre.				S
4	Un module de gestion des achats permet de comptabiliser des achats à l'inventaire ou pour un compte au grand-livre autre que l'inventaire.				S

TABLEAU (modèle)

[illegible]